

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
15 Décembre 2017**

**OBJET : Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles - Contrat  
Départemental de Développement et d'Aménagement -Transfert de la  
compétence assainissement des communes de Saint-Rémy-de-Provence et  
Saint-Etienne-du-Grès**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer à la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, au titre du contrat départemental de développement et d'aménagement conclu suite au transfert de la compétence assainissement de la commune de Saint-Rémy-de-Provence, une subvention de 336 000 € pour la tranche 2016 du programme pluriannuel 2015/2018, sur une dépense subventionnable de 800 000 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport,
- d'allouer à la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, au titre du contrat départemental de développement et d'aménagement conclu suite au transfert de la compétence assainissement de la commune de Saint-Etienne-du-Grès, une subvention de 61 360 € pour la tranche 2017 du programme pluriannuel 2015/2017, sur une dépense subventionnable de 76 700 €HT, conformément à l'annexe 2 du rapport,

- d'autoriser la présidente du Conseil départemental à signer avec la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles les conventions de partenariat, avenants n° 1 aux contrats départementaux, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**